

Délibération

2022_05FL

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 1^{er} avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LAFITTE Gérard, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, KURZER Sandra, MANZANARES Elisabeth, PILLOUX Nathalie,

Messieurs : CHOUTEAU Frédéric, DESCHRYVER Ludovic, DOUBLET Jacky, LARCHER Ludovic,

Etaient absents excusés :

Mesdames CHAPLY Isabelle et PANNIER Annie

Messieurs : GUERY Vincent, et LAVRILLOUX Pascal,

Nombre de membres en exercice :

14

Nombre de membres présents

9

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jacky DOUBLET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Gérard LAFITTE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Nombre de votants :

9

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		238 915,51 €	-	347 881,89 €		586 797,40 €
Opérations de l'exercice	331 881,34 €	142 589,04 €	257 086,59 €	348 915,29 €	588 967,93 €	491 504,33 €
TOTAUX	331 881,34 €		257 086,59 €	696 797,18 €	588 967,93 €	1 078 301,73 €
Résultats de clôture		49 623,21 €		439 710,59 €		489 333,80 €
Restes à réaliser	1 000,00 €		-	-	1 000,00 €	
TOTAUX	1 000,00 €	49 623,21 €		439 710,59 €	1 000,00 €	489 333,80 €
RESULTATS DEFINITIFS		48 623,21 €		439 710,59 €		488 333,80 €

Date de convocation :

25 mars 2022

Date d'affichage :

25 mars 2022

2°-Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°-Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4°-Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ce compte administratif a été voté à l'unanimité des membres présents, soit, en l'absence de Monsieur LAFITTE, Maire, qui s'est retiré de la salle où se déroule la réunion de Conseil municipal, et n'a pas participé au vote.

Objet de la Délibération :

Et ont signé sur le registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Compte
administratif
2021

Le Président

Jacky DOUBLET

